



Communiqué

Budget 2014-2015

## Le gouvernement du Québec abandonne l'école publique

**Québec, le 20 février 2014** – « Le peuple du Québec doit disposer de tous les leviers pour assurer son avenir, dit le ministre des finances, et pourtant le plus important levier, celui de l'éducation, est absent de la stratégie gouvernementale visant à assurer le développement du Québec», selon le président de la Fédération autonome de l'enseignement, Sylvain Mallette.

Alors que les besoins sont criants, que le parc immobilier scolaire tombe en ruine, qu'à maintes reprises il a été démontré que l'État doit réinvestir dans l'éducation en fournissant des services adéquats et en nombre suffisant auprès de tous les élèves, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) constate avec consternation que le budget Marceau abandonne l'école publique.

« Au moment où le Québec a plus que jamais besoin d'investissements en éducation, la seule préoccupation du gouvernement Marois est de poursuivre sur la voie des compressions. Ce même gouvernement, qui reprochait à ses adversaires politiques de ne se préoccuper que des structures, s'apprête à faire ce qu'il dénonçait tout en prétendant qu'il pourra dégager une marge de manœuvre financière de 125 millions de dollars, sans toutefois en faire la démonstration. On peut se permettre d'en douter, car en 1998, sous prétexte de réaliser des économies, le gouvernement péquiste a fusionné les commissions scolaires et a raté sa cible de 60 millions de dollars. Ce n'est pas de cette manière, pour reprendre les propos du ministre Marceau, qu'on se prépare à *être maîtres et prospères chez nous*. C'est comme si l'école publique était considérée comme une dépense comptable aux yeux du gouvernement. C'est franchement inquiétant!», a déclaré M. Mallette.

« Le gouvernement fait toujours fi des demandes légitimes de la part des enseignantes et enseignants d'améliorer les services et de leur permettre d'exercer convenablement leur travail dans des conditions acceptables. Rien sur la fin du financement public des écoles privées qui permettrait pourtant aux contribuables d'économiser plus de 80 millions de dollars par année, rien pour contrer la précarité d'emploi qui atteint plus de 70% chez les enseignantes et enseignants des secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, rien pour répondre au manque de ressources professionnelles et de soutien, bref rien pour soutenir l'école publique », d'ajouter M. Mallette.

Pour réduire le déficit, le gouvernement a pourtant d'autres choix. Il peut poursuivre et élargir la lutte contre l'évasion fiscale et la corruption, il y a là plus de 3 milliards de dollars à récupérer annuellement, ou encore s'attaquer à la bureaucratie qui en plus d'être coûteuse, paralyse, entre autres, le ministère de l'éducation et ses directions régionales. Il privilégie plutôt les compressions budgétaires pour atteindre l'équilibre alors que le Vérificateur général évoquait

hier dans son rapport le danger d'utiliser cette façon de faire qui risque de freiner l'activité économique et avoir un effet désastreux.

« Le gouvernement veut dégager des marges de manœuvre? Qu'il vise les bonnes cibles! Car s'il imagine un seul instant utiliser la prochaine négociation pour fouiller dans nos poches tout en se désengageant davantage de ses responsabilités envers l'école publique, il va trouver des milliers d'enseignantes et enseignants sur sa route. Nous défendrons nos conditions de travail tout autant que l'école publique», de conclure M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications  
514 666-7763, poste 296 - bureau  
514 910-1754 - cellulaire